

# Avez-vous besoin d'un coffre-fort ?

Les Français préfèrent les coffres à domicile, mais ont-ils raison ? *Le Revenu* vous aide à y voir plus clair dans l'offre de coffres-forts des banques et sur Internet. Personne n'est à l'abri d'un cambriolage !

## Le coffre électronique

Si vous n'avez que des papiers à conserver, pas besoin de coffre en banque, passez au coffre électronique. Il gardera, outre vos relevés de compte, des copies numérisées de vos documents d'identité, factures, contrat de mariage, actes de propriété, bulletins de salaires, photos (de vos objets précieux notamment), et tous fichiers que vous y déposerez...

### Les atouts du e-coffre

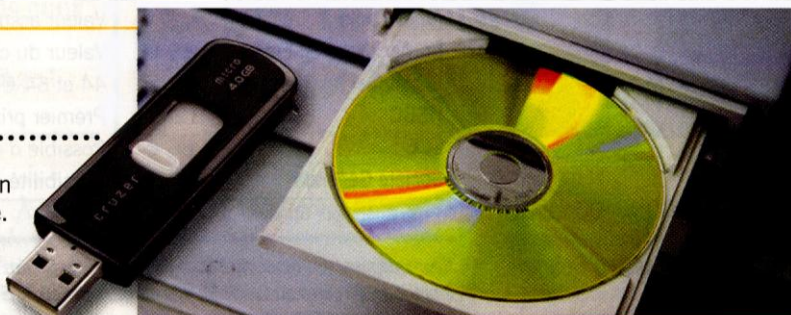
Les e-coffres présentent une arborescence à tiroirs (diplômes, logement, famille, salaires...) modifiable, dans lesquels vous classez vos documents. Les banques et les prestataires spécialisés (123classez.com, e-coffrefort.fr) qui offrent ce service acceptent plusieurs moyens de dépôts : fax, téléchargement de fichiers informatiques, voire courrier. "L'avantage du fax c'est qu'il numérise le document et que tout le monde sait l'utiliser", explique Guillaume Gozlan, directeur du développement de Monabanq. Autre avantage de l'archivage électronique : permettre la consultation à tout moment et en tout lieu, même par plusieurs personnes.

Certaines options, comme la programmation d'alarmes, l'horodatage ou l'accès à vos proches, configurés à votre guise, sont utiles. Mais, la valeur probante des copies de documents issues des e-coffres reste limitée. Les tribunaux jugent donc de la bonne foi. Seul l'archivage électronique des contrats et relevés par leur émetteur permet de certifier l'origine des documents.

Au décès, le notaire, averti par la banque, en récupère le contenu, par exemple sur une disquette qu'il remet aux héritiers.

### Quel prestataire choisir ?

Les consommateurs ont bien compris l'avantage des coffres quand les documents y sont téléchargés automatiquement par leur banque. Le Crédit Mutuel de Bretagne ou la Banque privée européenne estiment que 20 à 25 % de leurs clients, soit à peu près la moitié des clients internautes, ont souscrit à leur offre d'envoi et de conservation d'e-relevés. En revanche, l'archivage numérique par téléchargement n'a pas encore rencontré son public.



## Les e-coffres des banques

Établissement	Tarif annuel selon la taille*
Allianz Banque	50 Mo gratuits.
BPE	6 € le 1 <sup>er</sup> Go puis 12 € par Go supplémentaire (4 Go maxi.).
Caisses d'Épargne	30, 60 et 120 € pour 1, 5 ou 10 Go, prix dégressifs pour 2 ans.
CIC	18 € par Go.
Crédit Mutuel Arkea	12 € pour 1 Go (convention Eurocompte), sinon 18 €, + 6 € par Go supplémentaire.
CMNE	6 € avec un Eurocompte Confort et Sérénité. Sinon, 9 € par 0,5 Go.
Monabanq	500 Mo gratuits. Illimité : 84 €.

\* Mesurée en mégaoctet (Mo) ou gigaoctet (Go).

*Faute de clients, e-LCL et le Crédit Agricole Alpes-Provence ont suspendu leurs offres, mais le groupe Crédit Agricole s'apprête à lancer C@Coffre.*

Les férus d'informatique sauvegardent déjà des copies de leurs fichiers sur un disque dur externe, des clés USB ou sur les messageries Internet gratuites. Mais si vous faites l'effort de numériser vos documents, autant que ce soit sur un site qui vous garantisse leur restitution et qui soit assuré pour cela... La plupart des établissements utilisent les technologies de la Caisse des dépôts et consignation (CDC). D'autres, tels Monabanq, 123classez.com (Europ Assistance) ou e-coffre.fr, utilisent la technologie de l'Office français pour la sécurité et l'archivage des documents (Ofsad), garantissant la sécurité, l'inviolabilité et la compatibilité des archives avec l'évolution informatique.